

MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil
Municipal de la Commune de TRETEAU
Délibération 2022026
Refacturation budget commune au budget
assainissement au titre de l'année 2022**

Séance du 14 avril 2022

Le 14 Avril 2022, dix-neuf heure trente minutes, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DELIGEARD Arnaud, Maire.

Présents :

M. CHASSAGNE Jean-François, M. DELIGEARD Arnaud, M. DESBOUIS Serge, M. VIGNE Olivier, Mme CHAPPAZ Aurélie, M. MONNET Jérôme, M. MAIRE Pierre, Mme CHAUVET Anne-Marie, Mme LEBRE Amélia.

Absent : M. DEVILLARD Claude, M. GILLES Xavier, Mme PELLETIER Émeline.

Excusés : Mme DEGIRAL Laurence, M. PEJOUX Florent, M. BONIN Gérard.

Pouvoir : Néant.

Secrétaire de séance : M. VIGNE Olivier.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 9

Date de la convocation : 5 Avril 2022.

Date d'affichage de la convocation : 5 Avril 2022.

Monsieur le Maire rappelle que comme chaque année, et dans la prévision du futur transfert de la compétence assainissement collectif au SIVOM à l'horizon 2026, il convient de refacturer et flécher les heures passées par nos agents au titre du fonctionnement du budget d'assainissement.

130 Heures service technique pour maintenance stations

Total à refacturer pour les deux agents : 2021.94€ + 581.40€ = 2603.34 euros.

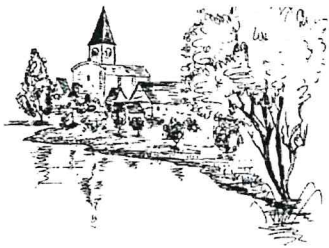
25 Heures administratif

Total à refacturer pour la partie administrative = 505.75 euros.

Soit un total de 3109.09€

Le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide la refacturation du budget communal vers le budget d'assainissement de la somme de 3109.09 euros au titre des heures effectuées par les agents techniques et administratifs et autorise le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0



MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour extrait conforme

Le Maire
Arnaud DÉLIGEARD



Délibération exécutoire AR du Contrôle de la Légalité 003-210302899-20220414-2022026-DE
En date du 15/04/2022
Publication réglementaire effectuée le 15/04/2022